



la Lettre municipale

n°16 mai 2019

**Mesdames, Messieurs,
chères savignolaises,
chers savignolais,**



EDITO

Le vote du budget est toujours ce moment si particulier où l'on évalue ce qui a été réalisé et où l'on vote sur les choix que propose l'équipe municipale pour satisfaire au mieux les besoins de la population. Les signes de l'intense activité municipale n'ont pas manqué en 2018, dans le domaine du cadre de vie comme dans l'animation de la ville.

2019 poursuivra ce travail, au rythme de la force tranquille. Le budget a été voté, sans augmentation des taux des impôts. Nos finances vont mieux, même si la démarche de redressement des comptes n'est pas encore achevée. Mais il y a un mieux qui permet de retrouver la structure d'un budget présentable à nos partenaires financiers. C'est le fruit d'efforts incessants depuis quatre années et cela permet progressivement de mieux répondre à vos attentes avec par exemple la création de nouveaux services et aménagements pour mieux vivre la ville. Tous les agents de la mairie, des services généraux, du service technique, du service périscolaire, sont engagés à nos côtés avec compétence, professionnalisme et implication quotidienne.

Ces derniers mois, l'accent a été mis sur le rôle des maires, des communes et des élus locaux. La proximité et les liens directs tissés avec nos concitoyens permettent d'être attentif à tous pour mettre en œuvre des solutions pragmatiques, des services de qualité et des projets adaptés pour préparer l'avenir. La commune est la cheville ouvrière de la démocratie de proximité et la base de notre République. Elle garantit la continuité et l'efficacité des services publics tissant les fils du lien social. La commune est un espace qui donne vie à la démocratie.

Ses représentants sont une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité et de la solidarité pour façonner notre Savignoux de demain. L'intercommunalité, Loire-Forez Agglomération, doit être au service de ses communes membres et un catalyseur des mutualisations de services ainsi qu'un espace de réflexions partagées sur notre territoire pour engager une stratégie de développement tout en respectant les volontés individuelles des communes.

...

HORAIRE D'ACCUEIL AU PUBLIC

Lundi > Jeudi
8h30-12h15 / 13h30-17h
Vendredi
8h30-12h15 / 13h30-16h45



2019 est une année d'élections pour l'Union Européenne. En tant qu'Européens, nous sommes confrontés à de nombreuses problématiques, du changement climatique en passant par le chômage et la protection des données privées. A l'heure du développement des circuits courts, nous vivons paradoxalement dans un monde de plus en plus mondialisé et compétitif. La complexité de nos systèmes économiques et sociaux s'accroît et nous questionne tous. Le référendum sur le Brexit a montré que l'Union européenne n'est pas un projet inébranlable, mais les difficultés vécues actuellement en Angleterre pour concrétiser leur sortie mettent aussi l'accent sur les différents enjeux et l'intérêt même de l'Union. Beaucoup considèrent la démocratie comme acquise, pourtant celle-ci ne cesse de se fragiliser. De nombreuses ombres planent sur notre Monde, sur la Paix et sur l'avenir de nos démocraties. Si l'Europe idéale que chacun voudrait ne peut pas être construite immédiatement, c'est une Europe nécessaire qui doit être une Europe possible.

Les élections européennes de 2019 offrent aux citoyens européens l'occasion de désigner au suffrage universel direct, les représentants qui agiront en leur nom pendant 5 ans, au Parlement européen. L'enjeu porte sur une Europe ouverte et solidaire dans laquelle la France joue pleinement son rôle et chaque citoyen puisse s'épanouir, vivre, travailler et être respecté !

Soyez certains que l'équipe du conseil municipal et moi-même continuerons à prendre les décisions qui s'imposent pour défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune et de nos administrés.

Vous souhaitant une bonne lecture, recevez mes amicales salutations,

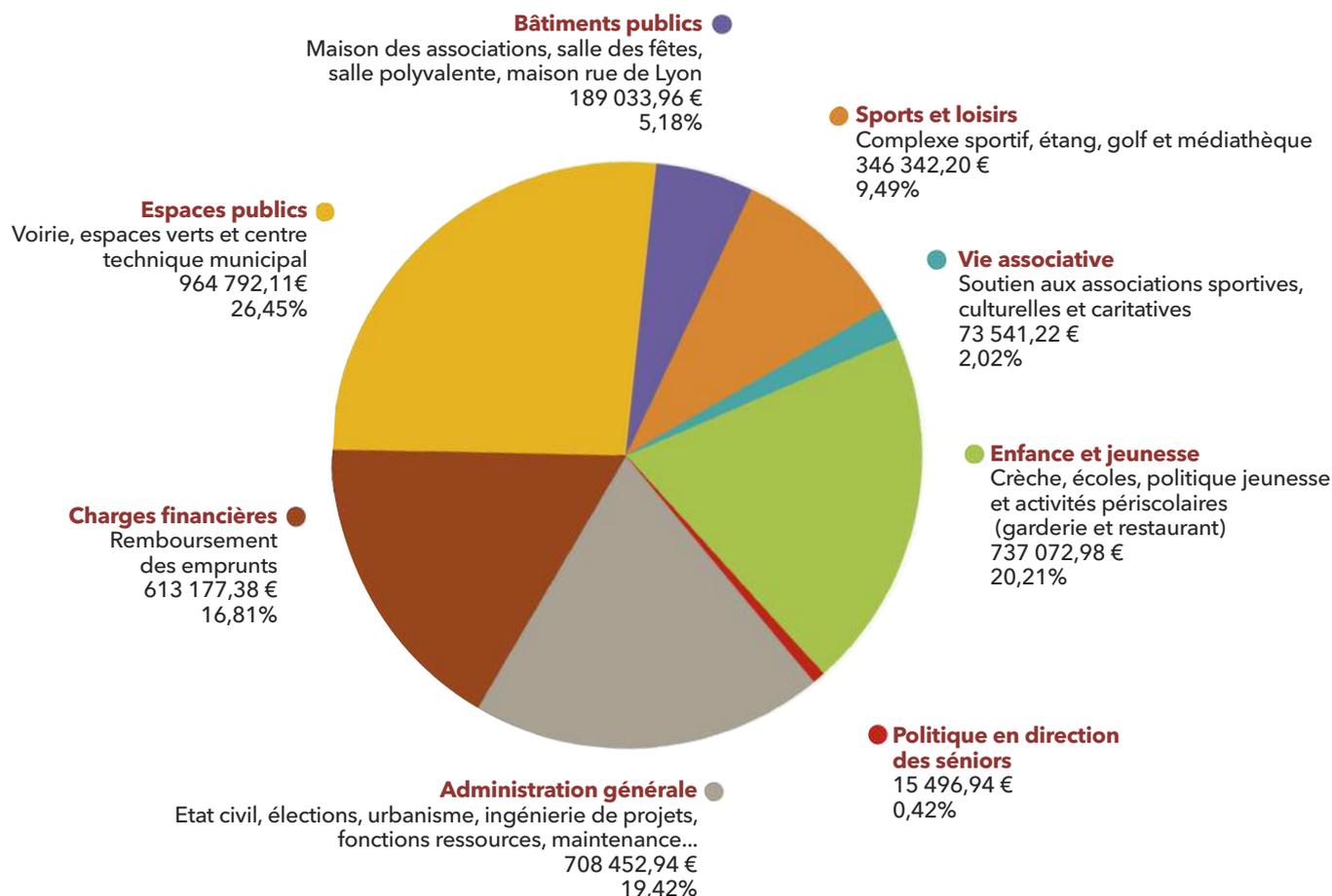
Christophe BRETTON, Maire de Savigneux

BUDGET

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2018

Le budget global de la commune est de 3,7 millions d'euros.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :





INTERVIEW DE MICHAËL FORGE : UN BUDGET À L'IMAGE DE LA COMMUNE, DYNAMIQUE ET STRUCTURANT

L'effort budgétaire consenti par l'exécutif en début de mandat a payé : si peu d'investissements ont été réalisés en début de mandat de manière à rétablir l'équilibre budgétaire, maintenant la situation permet à nouveau depuis 2 ans d'investir au niveau communal.

Ainsi, la priorité a été donnée à la création de nouveaux services et la réhabilitation des bâtiments existants : création de la maison des associations, rénovation du toit du complexe sportif (certes, non prévu, mais liés aux dégâts causés par un orage de grêle), la rénovation thermique de l'école maternelle puis de la salle polyvalente. Pour cette dernière, lors des premières manifestations, tous ont pu constater le changement de température entre avant et maintenant.

Si visuellement l'ilot Pleuvey ne se modifie guère, les acquisitions foncières de la rue de Lyon ont avancé et la démolition engagée pour la fin de l'année. Le financement de cette opération majeure a été ainsi budgété chaque année, même s'il ne sera engagé qu'en 2020.

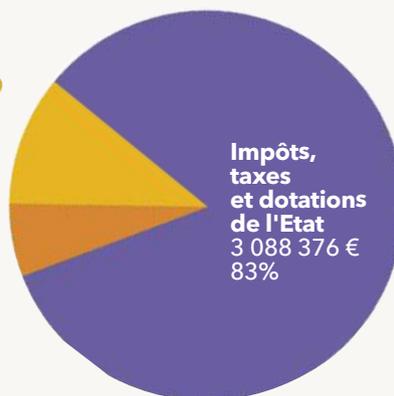
La transformation de ce quartier impacte l'évolution du cabinet médical présent. Un projet de maison de santé pluridisciplinaire a ainsi vu le jour et les réunions menées tambour battant ont permis de définir le projet immobilier pour les futurs professionnels de santé présents et de déposer l'ensemble des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires financiers que sont l'Etat, le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et le conseil départemental de la Loire.

Le budget 2019 est à l'image de la commune : dynamique et structurant. Il permet d'investir dans les projets structurants tout en soutenant les diverses politiques et compétences communales: fleurissement communal, scolaire et périscolaire, la politique en direction des seniors, avec cette année la création d'un taxi social, le soutien aux associations locales, l'aménagement de la commune des espaces de loisirs...



Participation des partenaires
396 625 €
11%

Résultats des ventes de services
222 450 €
6%



Les recettes pour financer l'ensemble de ces actions

LISTE DES PROJETS INSCRITS AU BUDGET 2019

- Février**
- **Maison de l'étang** : lancement des travaux de réhabilitation thermique
 - **Parking de la mairie** : mise en service de la borne de recharge pour les véhicules électriques
 - **Chantegrelet** : démarrage du chantier de voirie

- Mars**
- **Commune** : Vote du budget
 - **Ilot Pleuvey** : lancement du marché pour la démolition (phase 1, rue de Lyon)
 - **Salle polyvalente** : fin des travaux de rénovation thermique, de l'aménagement de la cuisine et nouveau local de rangement
 - **Carrefour de la Madone** : plantation des nouveaux végétaux

- Avril**
- **Restaurant scolaire de l'école maternelle** : retour des enfants au sein du restaurant scolaire de la salle polyvalente
 - **Association du vélo vert savignolais (VVS)** : des nouveaux aménagements

- Mai**
- **Ilot Pleuvey** : l'îlot s'habille
 - **Savigneux à vélo** : expérimentation des premiers aménagements des liaisons cyclables
 - **Tennis club house** : nouveaux aménagements intérieurs

- Juin**
- **Ecole élémentaire Paul Fileyssant** : inauguration de la fresque réalisée par les élèves et l'artiste Claire Asthéber, de la salle polyvalente et école maternelle
 - **Médiathèque** : installation d'un espace cosy et d'un salon de jardin pour profiter du soleil

- Juillet**
- **Taxi social** : démarrage du nouveau service
 - **Salle des fêtes** : changement de l'espace cuisine
 - **Cimetière** : installation de nouveaux espaces pour le colombarium

- Août**
- **Ecole maternelle** : peinture de l'entrée et du couloir, installation des jeux
 - **Ecole élémentaire Paul Fileyssant** : peinture d'une salle de classe et pose des vidéoprojecteurs interactifs et écran blanc

- Septembre**
- **Périscolaire** : nouveau service de paiement à la commande en ligne pour les activités périscolaires
 - **Ecole élémentaire Paul Fileyssant** : installation d'un coin d'écoute de la musique à proximité de la bibliothèque
 - **Maison de santé pluridisciplinaire** : pose de la première pierre

- Novembre**
- **Cimetières** : nouveaux aménagements paysagers

- Décembre**
- **Rue de Lyon** : achat de quelques illuminations complémentaires

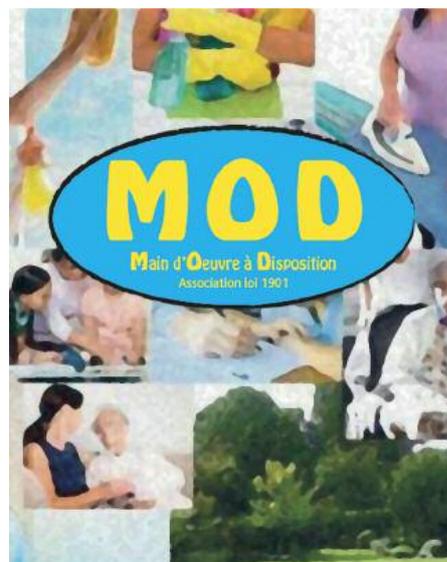


UNE ASSOCIATION POUR UNE MAIN D'ŒUVRE À DISPOSITION (MOD)

Le rôle de MOD est de venir en aide aux personnes en difficultés sociales et professionnelles en leur proposant une activité salariée auprès des particuliers, d'entreprises, de collectivités ou d'associations pour divers types de travaux. Les salariés de MOD peuvent également intervenir pour des missions de service à la personne : entretien espaces verts, entretien du domicile, repassage, petit bricolage, manutention, aide au déménagement, garde d'enfants (de + de 3 ans, au domicile des parents), aide à la préparation des repas... La commune de Savigneux fait intervenir des salariés de MOD dans le cadre des activités de périscolaires, pour répondre aux normes d'encadrement.

MOD a un véritable rôle économique. Elle embauche entre 70 et 80 salariés par mois (à temps partiel principalement) et assure entre 35 000 et 40 000 heures d'activité professionnelle sur l'année.

CONTACT : 3, rue Puy du Rozeil - 42600 Montbrison du lundi au vendredi de 9H à 14H sur RDV, contact@mod42.fr



L'ADMR, POUR DES RELATIONS EN OR

L'association ADMR intervient sur Savigneux et les communes environnantes. Les services proposés consistent en livraisons de repas, ménage, repassage, téléassistance. Ces services s'adressent aux familles, personnes en situation de handicap et seniors.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui humanise les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention. Ces relations privilégiées s'appuient sur le "triangle d'or" cher à l'ADMR : un équilibre entre l'action du bénévole, celle du professionnel et celle de la personne aidée.

CONTACT : 17 allée des mésanges, à Savigneux, 04 77 24 54 73, info.fede42@admr.org



UTILE POUR TOUS

Vous avez besoin d'aide pour le ménage, le repassage ou le jardinage ? Cette association peut vous proposer des salariés sur la plaine du Forez. Les tâches sont réalisées dans le cadre de la mise à disposition de personnes. Plus de 300 clients particuliers leur font confiance chaque année, ainsi que des entreprises et des collectivités.

Un volume de plus de 25 000 heures de travail réalisées chaque année au domicile des particuliers. UTILE fait régulièrement des permanences à Savigneux pour répondre aux questions. Cette association met à disposition du personnel soit pour des interventions ponctuelles, soit régulières. Il n'y a pas d'engagement à contractualiser sur le long terme.

CONTACTEZ UTILE FOREZ au 04 77 55 03 55 ou par mail à : utile@utile-etti.fr



ZOOM SUR DES SERVICES

DES PERMANENCES D'AVOCAT AU SEIN DE LA MAIRIE

Installée depuis 8 ans sur la commune de Savigneux, Maître Rossard assure depuis le début de l'année des permanences en mairie au sein de la salle des Étangs.

Les rendez-vous d'un quart d'heure (dates fixées au 26 juin et le 16 octobre de 9h30 à 11h30) vous permettront d'être orientés et conseillés dans vos démarches juridiques par une professionnelle du droit.

Après des études de droit à la faculté de Saint-Etienne, elle s'installe à Montbrison puis Savigneux pour exercer son métier d'avocat qui est une véritable vocation.

Exerçant depuis plus de seize ans, Maître Rossard, tout en étant généraliste, est tout particulièrement spécialisée dans le droit de la famille (divorce et séparation, pension alimentaire et droit de visite, autorité parentale, résidence des enfants, prestations compensatoires, ...) et dans le droit pénal (garde à vue, instruction pénale, délits routiers,...)

Les permanences sont sur RDV, merci de contacter le secrétariat de l'étude en précisant qu'il s'agit d'un RDV en mairie.

CONTACT : 04 77 58 43 01 - contact@avocat-rossard-valerie.fr



MAÎTRE
ROSSARD

VENEZ RECHARGER VOS BATTERIES



Sur le parking de la mairie de Savigneux, une nouvelle borne de recharge pour les véhicules électriques vient compléter le réseau "mobiloire". Ce service est accessible à tous, abonnés ou non. Pour s'abonner, il suffit de demander un badge d'accès gratuitement sur le site internet www.mobiloire.fr, que vous recevrez sous 7 jours. Une fois abonné, vous recevrez automatiquement vos factures dès 15€ de consommation. Pour les autres, il suffit de payer directement par carte bancaire via l'application mobiloire à installer sur son smartphone. La borne est accessible 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

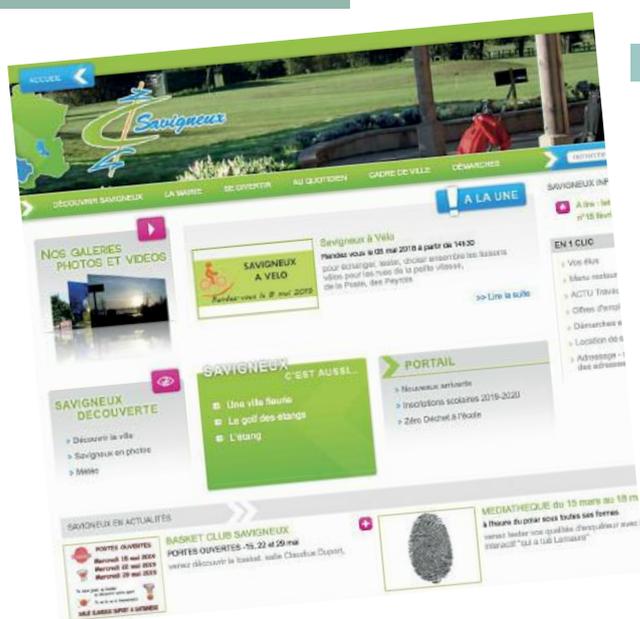


DE NOUVEAUX SERVICES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de Savigneux se refait une beauté ! Un petit relooking lui a permis d'évoluer et de devenir plus attractif. Vous y retrouverez une présentation un peu plus détaillée, mais aussi les informations que vous cherchez sur la vie de la commune, les actualités ou encore la vie économique, sociale ou culturelle. En un clic vous aurez accès à de nombreuses démarches en ligne. Les projets et travaux de Savigneux sont également à l'honneur ainsi que tout ce qui a trait à l'enfance.

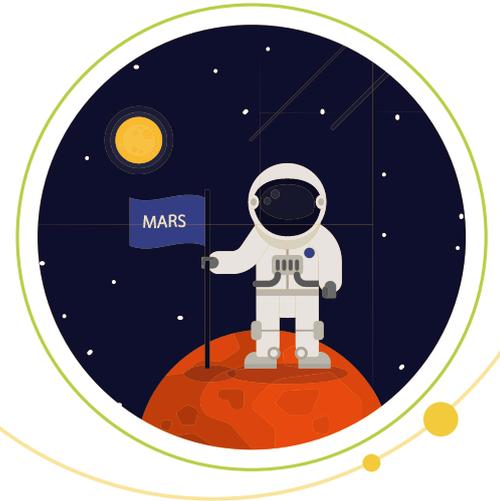
Très bientôt vous pourrez avoir accès au site depuis votre téléphone !

Alors vite, cliquez sur www.savigneux.fr



“LIFE ON MARS” : UN SAVIGNOLAIS SUR MARS ET UNE DÉCOUVERTE POUR LES CM

Les élèves des classes de CE2/CM1/CM2 de l'école ont eu la chance de rencontrer Aurélien Mure, savignolais actuellement en étude d'aéronautique à Toulouse qui vient de vivre une expérience de vie dans les conditions martiennes dans le désert de l'Utah aux Etats-Unis. Ces riches échanges ont permis à chacun de mieux connaître l'univers ainsi que l'histoire de la planète Mars.



Aurélien leur a par ailleurs confié une mission scientifique : semer des radis dans de la terre ressemblant à celle de Mars qu'il a ramené de sa mission et comparer leur manière de pousser avec ceux de notre jardin.

A suivre donc...

LE GOLF FAIT PEAU NEUVE

Avec son arrivée à la tête du golf des étangs et conformément à ses engagements, la société PROG 4.2 a investi au sein du bâtiment. Avec un trait de design et un soupçon d'ingéniosité, les espaces ont été repensés au rez-de-chaussée : l'accueil et la salle de restaurant sont ainsi métamorphosés.

Le restaurant “La Brasserie des étangs” a ouvert ses portes depuis mi-avril et le chef, Damien Guenier vous propose ainsi des nouvelles formules, tant pour les golfeurs que pour les non-initiés. Alors n'hésitez plus, allez faire un tour au golf...

CONTACT : 35, chemin du golf
04 77 24 80 07 - www.golfdesetangs.fr



EUREA : UN NOUVEAU SILO À SAVIGNEUX

EUREA a inauguré le 5 avril un nouveau silo, au sein de la zone industrielle la Croix Meysant à Savigneux. Près de 400 personnes, producteurs de blé, élus locaux, boulangers, ... sont venus inaugurer cet outil flambant neuf. Dès 2016, la décision a été prise par le groupe de construire un nouveau silo dédié à la collecte de céréales émanant de la filière "culture raisonnée contrôlée"





■ LA MÉDIATHÈQUE DE SAVIGNEUX REMERCIE L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Vendredi 15 mars, le Maire, M. Christophe Bretton, l'adjointe à la culture, Mme Marie-Louise Damas, la responsable de la médiathèque, Mme Laurence Romestein et les 7 bénévoles de la médiathèque se sont tous retrouvés pour signer une charte dans la bonne humeur. Cette charte rappelle les enjeux de service public d'une médiathèque et met en avant les droits et devoirs de chacun. Les personnes bénévoles participent au bon fonctionnement et à l'animation de la bibliothèque. Les bénévoles assurent ensemble un service public de qualité et sont indispensables notamment dans les petites communes. Être bénévole à la médiathèque c'est allier plaisir et engagement. Le travail de l'équipe qui associe salariée et bénévoles s'inscrit dans une logique de concertation. Les personnes bénévoles sont ainsi invitées à être force de proposition auprès de la responsable de la bibliothèque que les considère comme des collaborateurs.



© Michel Drutel



■ CLUB HOUSE DU TENNIS : 3 PIÈCES EN UNE

A la demande des dirigeants du club, la commune réalise actuellement des travaux au sein du club house. Les 3 espaces actuels, coin cuisine, entrée et bureau, vont se retrouver réunis en un seul pour créer un espace plus important de convivialité.

A cette occasion, électricité, faux-plafonds, plomberie seront refaits à neuf et l'équipe du club house se chargera des travaux de peinture et installera une nouvelle cuisine.

CONTACT : tc.tennisclubsavigneux@sfr.fr

■ THD42 : LES MODALITÉS DU RACCORDEMENT

La mairie de Savigneux, le SIEL (syndicat intercommunal) et Loire Forez Agglomération vous proposeront une rencontre en septembre 2019 à la salle des fêtes de la commune pour vous présenter les modalités liées au raccordement à la fibre.

Les travaux, les câblages ont bien avancé et permettent d'envisager pour la fin de l'année d'avoir des débits plus puissants en se connectant à la fibre.



Envie d'Internet Très Haut Débit ? PASSEZ À LA FIBRE !



MOI
AUSSI !



LA GESTION ENVIRONNEMENTALE CHANGE LE FLEURISSEMENT

La municipalité souhaite réduire le fleurissement à base de plantes annuelles au profit de plantes vivaces et d'arbustes. L'objectif est aussi à terme la réduction du fleurissement "hors sol", dans des jardinières, remplacé par des fleurissements en pleine terre. Outre un fleurissement plus naturel, ces orientations permettent de faciliter l'entretien ainsi que le travail des jardiniers.

Ces objectifs se sont concrétisés à travers des projets comme l'aménagement végétal autour du Monument aux Morts, la rue des Vergers, et demain la rue Bayard, ... C'est également le cas dans le quartier des Peyrots, à la Pyramide, où les fleurs et végétaux ont pris racine depuis un an.

Par ailleurs, la commune s'est engagée dans un plan de gestion raisonnée de l'eau en utilisant l'eau du canal en cas de sécheresse.



LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 23 mars dernier, Evelyne Badiou et Christophe Bretton remettaient à 25 savignolais, aux écoles et la crèche près de 1 000 € de bons d'achat offerts par des sponsors. Sur la base de nombreux critères, les membres du jury ont ainsi remercié tous les participants pour leur travail pour embellir et fleurir le balcon de leur appartement, de leur maison, les abords immédiats de leur maison, leur jardin.

Pour 2019, chaque propriétaire d'un jardin, d'un balcon ou d'un espace fleuri peut participer au concours communal en s'inscrivant dans la catégorie qui lui correspond. La participation et l'investissement de chacun d'entre vous, sont non seulement un engagement citoyen et civique mais également une contribution essentielle et importante dans l'amélioration de la qualité de vie et du bien vivre à Savigneux.

Ce fleurissement par les habitants est déterminant. Il complète l'action directe de la commune.

Ces actions de fleurissement donnent une identité à notre commune, une personnalité, une âme.

A l'instar des petites rivières, les petites fleurs font les beaux bouquets.





ZÉROPHYTO, UN ENGAGEMENT DE TOUS

La commune est aujourd'hui 100 % sans produits phytosanitaires (hors cimetière). C'est un choix, plus qu'une obligation, malgré les quelques désagréments que cela occasionne sur certains secteurs (on peut avoir l'impression qu'ils ne sont pas entretenus). Cet engagement "zéro phyto" nous oblige et vous oblige à changer le regard que l'on a sur l'entretien de la commune. Il faut que chacun d'entre nous accepte la présence d'herbes sur les trottoirs, autour des arbres et intègre l'image d'une végétation spontanée, moins maîtrisée et différenciée au sein de l'espace public.

Cette action doit être partagée avec vous tous pour sa pleine efficacité. Et arracher une mauvaise herbe le long des trottoirs reste un petit geste citoyen facile à faire.

Pour rappel

Les travaux de jardinage utilisant des appareils pouvant causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que de :

- 8h à 12h et 14h à 19h30 les jours ouvrés
- 9h à 12h et 15h à 19h les samedis
- 10h à 12 h les dimanches et jours fériés.

DATES À RETENIR

ELECTIONS EUROPÉENNES, UNE SEULE DATE À RETENIR : LE 26 MAI 2019

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au même moment, dans tous les Etats membres.

En 2019, elles se dérouleront du 23 au 26 mai, en France, elles ont donc lieu le 26 mai de 8 à 18h. Le nouveau Parlement est composé de 705 membres (en prenant en compte la sortie du Royaume Uni). Le nombre de sièges étant réparti entre les Etats membres en fonction de leur population, la France en comptera 79. Les membres du Parlement sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel en un tour. A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5% des voix des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

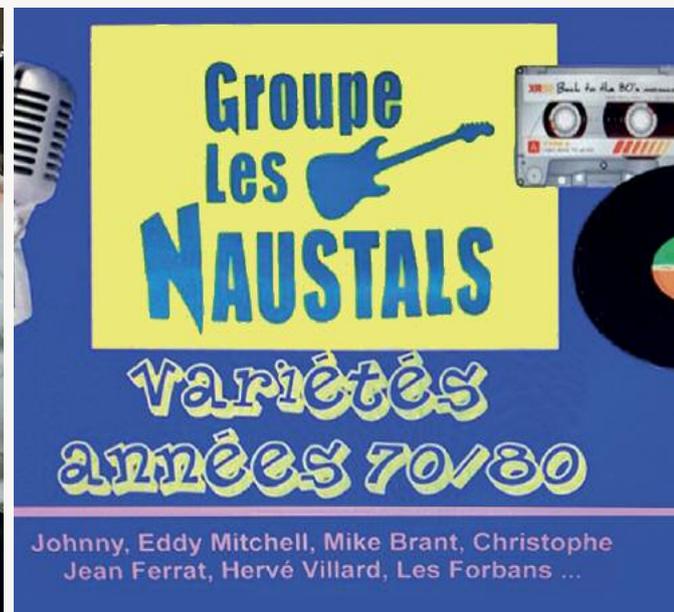


CONCERT ANNÉES 70-80

Le **13 septembre à 20 h**, replongez-vous dans les années 70-80, à la salle des fêtes.

Le groupe Les Naustals vous fera voyager avec les tubes de cette époque.

Prix de l'entrée : 6 € et 3 € pour les - de 14 ans.



Johnny, Eddy Mitchell, Mike Brant, Christophe Jean Ferrat, Hervé Villard, Les Forbans ...

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS



Les Amis de Rémi,
journée multisport
du 24 mars
et don du sang
le 18 mars,
2 belles réussites.



Le salon de la nature
a fait carton plein
lors du premier week-end
d'avril



POUR TOUT SAVOIR SUR LES ACTUALITÉS DE SAVIGNEUX : ILLIWAP

N'hésitez pas à télécharger Illiwap sur votre smartphone (à partir du Play Store ou de l'Apple Store), entrez le code 42299 ou Savigneux pour être connecté aux actualités de la ville. De plus, cette application 100% stéphanoise vous permet de nous signaler des incidents sur la commune en quelques clics.

